



Agence Togolaise de Presse

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

25 février 2026

ASSEMBLEE NATIONALE/1^{ERE} SESSION EXTRAORDINAIRE :

SEPT PROJETS DE LOI STRATEGIQUES POUR RENFORCER LA SECURITE ET L'ECONOMIE NATIONALE

Lomé, 25 fév. (ATOP) - Le président de l'Assemblée nationale, Komi Selom Klassou a ouvert la première session extraordinaire de l'année 2026, le mardi 24 février à Lomé.



Des députés suivant...



...le discours d'ouverture du Prof. Klassou

La session, convoquée à la demande du Président du Conseil, Faure Gnassingbé, a été consacrée à l'examen de sept projets de loi cruciaux pour la sécurité, l'économie et l'environnement du pays. Son ouverture s'est déroulée en présence du ministre des Relations avec le Parlement et les Institutions, Gilbert Bawara.

Conformément à l'article 12, alinéa 3 de la Constitution de la V^e République, cette rencontre parlementaire fait suite à une lettre de saisine du Président du Conseil en date du 20 février 2026. Elle se tient dans un contexte de défis stratégiques majeurs, exigeant des élus du peuple une action résolue et un consensus de responsabilité.

SOMMAIRE

<i>ECHOS DE LA CAPITALE</i> -----	<i>3-4</i>
<i>NOUVELLES DES PREFECTURES</i> -----	<i>5-10</i>
<i>SPORTS</i> -----	<i>11-12</i>

Sept projets de loi au cœur des priorités nationales

Le premier texte porte sur la prorogation de l'état d'urgence sécuritaire dans la région des Savanes. Il vise à consolider les efforts du gouvernement et des forces de défense et de sécurité dans la lutte contre les menaces sécuritaires persistantes dans la région des Savanes. « Cette démarche traduit donc notre engagement à conjuguer rigueur sécuritaire et respect des principes démocratiques pour le bien-être et la sécurité de nos concitoyens », a dit le président Klassou.



Le Ministre Bawara

vulnérables et surtout de la femme.

Le quatrième texte est le projet de loi portant transfert des missions du personnel et du patrimoine du Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ) à l'Agence de développement des très petites et moyennes entreprises.

Le cinquième texte concerne le projet de loi sur le gazoduc de l'Afrique de l'Ouest qui revient devant les députés dans le cadre du bicaméralisme, après une première lecture, pour une adoption définitive. Cette loi vise à garantir un cadre juridique et fiscal propice à la mise en œuvre de cet ambitieux projet énergétique tout en préservant les intérêts de la nation togolaise.

Le sixième projet de loi porte sur la répression du faux monnayage et autres atteintes aux signes monétaires dans les États membres de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA). Il vise à lutter contre les atteintes et l'intégrité de nos systèmes monétaires.

Le projet de loi portant loi-cadre sur l'environnement est le dernier texte à l'ordre du jour. Il consiste à l'actualisation de la réponse du Togo aux défis du changement climatique.

Un appel à la diligence parlementaire

Le président de l'AN a indiqué que ces projets de loi, par leur diversité et leur portée, touchent au fondement de la souveraineté, de la sécurité, du développement économique et social, ainsi que de la préservation de l'environnement. Il a souligné que cinq projets de loi devront être préalablement étudiés au sein des commissions compétentes avant leur examen en plénière. « Ces travaux en commission, qui constituent une étape essentielle du travail parlementaire, permettront d'approfondir l'analyse des textes, de recueillir les avis et les contributions nécessaires, et de garantir que les projets de loi soumis à notre approbation soient d'une qualité irréprochable », a déclaré Prof Klassou. « Notre objectif commun est d'assurer une adoption définitive de ces textes avant la clôture de cette session extraordinaire, afin de nous préparer sereinement à l'ouverture de la première session ordinaire de l'année, prévue pour le 7 avril prochain », a souligné le président de l'Institution.

Le président a réitéré sa confiance envers l'administration parlementaire et les élus pour répondre aux attentes pressantes des populations togolaises en matière de paix et de bien-être social. ATOP/SED/JK

ECHOS DE LA CAPITALE

6^e CAMPAGNE DE DISTRIBUTION DE MOUSTIQUAIRES :

LES MEMBRES DU COMITE LOCAL D'ORGANISATION DU GRAND LOME ECHANGENT SUR LES ENJEUX ET ORIENTATIONS

Lomé, 25 fév. (ATOP) - Les membres du Comité local d'organisation (CLO) de la 6^e campagne nationale de distribution gratuite de moustiquaires imprégnées d'insecticide (MII), région du Grand Lomé, ont tenu, le 25 février, une séance de briefing.

Organisée par la Direction régionale de la Santé (DRS) Grand Lomé, la séance de travail a permis d'harmoniser les stratégies opérationnelles, préciser le chronogramme des activités et définir les rôles et responsabilités des membres du CLO dans le processus de mise en œuvre de cette campagne. Les participants ont échangé sur la planification du dénombrement des ménages, la gestion logistique des stocks de moustiquaires, la mobilisation sociale et la supervision de la distribution.



Les membres suivant une présentation

La sixième campagne nationale s'annonce innovante avec l'introduction d'un dispositif entièrement digitalisé. Les agents mobilisés sur le terrain seront équipés de smartphones ou de tablettes permettant d'enregistrer en temps réel les données des ménages bénéficiaires. Chaque ménage recensé disposera d'un identifiant unique, facilitant le suivi et limitant les doublons. La distribution des MII se fera sur les sites fixes. Au-delà de l'innovation technologique, la campagne qui va durer 12 jours vise à garantir une couverture universelle en moustiquaires, à raison d'une moustiquaire pour deux personnes par ménage.

Les échanges ont permis aux participants d'identifier les défis potentiels, notamment en matière de recensement des ménages, de stockage des moustiquaires, des mécanismes de coordination intersectorielle, et de proposer des solutions adaptées au contexte du Grand Lomé. Un accent particulier a été mis sur la sensibilisation communautaire et l'utilisation correcte des moustiquaires. À l'issue des discussions, les différents acteurs se sont engagés à œuvrer de concert pour assurer le succès de cette campagne.

Le secrétaire général du District autonome du Grand Lomé (DAGL), Tagba Ataféyinam Tchalim, représentant le gouverneur, a salué « l'expérience cumulée et l'engagement constant » des membres du comité, dont plusieurs ont déjà piloté les précédentes éditions de la campagne avec succès au Togo. Il a insisté sur la coordination intersectorielle et la mobilisation communautaire. Selon lui, l'un des enjeux majeurs réside dans la transparence du processus de distribution et la gestion efficace des éventuelles difficultés logistiques, notamment dans les zones à forte densité démographique.

Le préfet du Golfe, Kossivi Agbodan, a souligné l'importance de cette campagne dans un contexte où le paludisme demeure l'une des premières causes de consultation et d'hospitalisation au Togo. Il a rappelé que l'objectif principal est d'assurer une couverture universelle en moustiquaires afin que chaque ménage dispose d'au moins une moustiquaire pour deux personnes. M. Agbodan a invité les membres du comité à faire

preuve de rigueur dans l'organisation logistique et de proximité avec les populations pour garantir le succès de l'opération.

La directrice régionale de la Santé Grand Lomé, Dr Tchilalou Tagba-Péléi, a fait savoir que cette 6^e campagne s'inscrit dans la continuité des efforts nationaux de lutte contre le paludisme au Togo. « L'objectif est de garantir une couverture universelle en moustiquaires imprégnées afin de réduire significativement la morbidité et la mortalité liées à cette maladie, particulièrement chez les enfants de moins de cinq ans et les femmes enceintes. Au-delà de la mise à disposition des MII, le succès de cette campagne repose sur l'adhésion des populations, l'engagement des acteurs communautaires et institutionnels, ainsi que sur l'adoption durable de comportements favorables à la prévention du paludisme », a-t-il affirmé.

Le lancement effectif de la distribution est attendu dans les prochains mois, avec l'ambition d'atteindre une large couverture des ménages et de réduire sensiblement la charge du paludisme. ATOP/AO/KYA

RENOUVELLEMENT DU LEADERSHIP A LA FAITIÈRE DES COMMUNES DU TOGO :
UNE ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE EN VUE



Lomé, 25 fév. (ATOP) - La Faïtière des communes du Togo (FCT) tiendra, le jeudi 05 mars prochain à Kara, son Assemblée générale électorale, conformément à ses statuts, en vue de donner un nouveau dynamisme à la faitière.

Ce rendez-vous d'envergure nationale réunira l'ensemble des maires du pays, des cadres du ministère en charge de l'Administration territoriale, ainsi que les partenaires techniques et financiers. Au

cœur des échanges : les enjeux stratégiques liés à l'avenir des collectivités territoriales et au renforcement de la gouvernance locale.

L'objectif de cette session est de satisfaire aux exigences statutaires de l'organisation et inscrire son action dans la dynamique actuelle de consolidation de la décentralisation. Les travaux porteront notamment sur la présentation du bilan des activités de la mandature 2021-2025, l'examen des rapports moral et financier de l'exercice 2025, la révision des statuts et du règlement intérieur, ainsi que l'élection du nouveau bureau national, appelé à conduire l'organisation pour les prochaines années. L'Assemblée générale sera également marquée par la présentation des résultats de l'appel à projets de la FACT-PAFC, un mécanisme d'appui au financement des initiatives communales.

Étape majeure de la vie institutionnelle locale, l'Assemblée générale électorale 2026 traduit la volonté des communes togolaises de renforcer la solidarité intercommunale, la cohésion et la transparence, au service d'un développement local durable et inclusif.

Créée le 14 novembre 2020 à Kara, la FCT ouvre ainsi un nouveau cycle de son action. Cette Assemblée intervient après l'installation des maires issus des élections municipales du 17 juillet 2025. Elle marque le démarrage effectif de la deuxième mandature de l'organisation. ATOP/MD/KYA



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



NOUVELLES DES PREFECTURES

KLOTO/FISCALITE :

OTR VULGARISE LES REFORMES DE LA LOI DE FINANCES 2026 AUPRES DES ACTEURS ECONOMIQUES A KPALIME

Kpalimé, 25 fév. (ATOP) – L'Office togolais des recettes (OTR) a vulgarisé les nouvelles dispositions fiscales et douanières de la loi de finances, exercice 2026, le mardi 24 février à Kpalimé, à l'endroit des opérateurs économiques, des élus locaux et des chefs d'entreprises de la région des Plateaux-Ouest.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une tournée nationale de sensibilisation. Elle ambitionne de renforcer le partenariat entre l'administration fiscale et le secteur privé. L'objectif est de promouvoir le civisme fiscal et le consentement volontaire à l'impôt, leviers indispensables à la mobilisation des ressources intérieures nécessaires au financement des politiques publiques.

Le directeur de la communication et des services aux usagers à l'OTR, Konlani Kambatib, a rappelé que la mobilisation des recettes constitue un levier essentiel du développement. Il a souligné que l'administration fiscale doit privilégier la qualité de service, le professionnalisme et l'accompagnement des contribuables. L'objectif, a-t-il indiqué, est de promouvoir une fiscalité de partenariat et non oppressive, au service d'un secteur privé créateur de richesses.

Reconduction des mesures incitatives

Les échanges ont permis de présenter les mesures reconduites ainsi que les innovations majeures introduites par la loi de finances 2026.

Selon la directrice de la législation à l'OTR, Mme Lémou Abiré, plusieurs dispositions incitatives déjà en vigueur ont été maintenues. Il s'agit notamment de l'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et les droits de douane sur les véhicules neufs, les véhicules électriques ainsi que les véhicules et engins de BTP, en vue de renforcer la compétitivité des entreprises.



L'assistance



Le préfet de Klotto (micro) ouvrant la rencontre

Mme Lémou a indiqué que les exonérations accordées au secteur agricole ont également été reconduites, notamment sur l'acquisition de machines et d'équipements

agricoles, afin d'améliorer la productivité, de soutenir la transformation locale et de contribuer à l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire.

Au titre des nouvelles mesures

Mme Lémou a rappelé que la loi de finances 2026 facilite l'accès à la commande publique pour les jeunes et femmes entrepreneurs via un paiement différé des droits d'enregistrement, exigible uniquement lors du déblocage des fonds. Sur le plan social, la loi encourage l'emploi des personnes handicapées par un crédit d'impôt annuel de 120 000 FCFA par recrue. Pour soutenir la souveraineté alimentaire, la TVA est supprimée sur les aliments pour l'élevage et la pêche. Parallèlement, l'assiette fiscale s'élargit avec une taxe de 5 % sur les gains de jeux de hasard dépassant 500 000 FCFA. Enfin, la généralisation de la facturation électronique vient moderniser et sécuriser les échanges entre l'administration et les entreprises.

Le préfet de Kloto, Assan Koku Bertin, a souligné que le paiement de l'impôt constitue un acte citoyen et un pilier du développement local. Il a exhorté les acteurs économiques à s'approprier ces nouvelles dispositions afin de renforcer la confiance avec l'administration fiscale et de contribuer au financement des projets publics au bénéfice des populations. ATOP/AYH/ER/SED

SOTOUBOUA/REVUE ANNUELLE :

LE CHP ENREGISTRE UNE AMELIORATION DE SES PERFORMANCES

Sotouboua, 25 fév. (ATOP) – Le Centre hospitalier préfectoral (CHP) de Sotouboua affiche des avancées significatives dans l'amélioration de ses performances, à l'issue de sa revue annuelle des indicateurs tenue le mardi 24 février.

Cette revue a permis d'examiner les performances enregistrées par cet hôpital public durant l'année 2025. Elle a donné lieu à l'identification des forces et des insuffisances dans la prestation des services ainsi qu'à l'analyse des indicateurs clés : taux de fréquentation, d'occupation des lits, de couverture vaccinale ainsi que la gestion des stocks de médicaments. De nouvelles orientations pour l'année 2026 ont été également définies.

Les présentations ont permis de mettre en lumière des progrès notables des différents services de maternité, de la médecine, d'ophtalmologie, de laboratoire, de la radio, de la chirurgie, de la kinésithérapie et autres services administratifs. Elles révèlent des avancées sur certains indicateurs. Ainsi, le nombre de consultations a évolué pour atteindre 13203 patients contre 12871 en 2024. Les taux d'occupation de lits et de guérison ont connu une hausse avec 86 % en 2025 contre 68% en 2024.

Ces performances sont rendues possibles grâce à une amélioration et à une redynamisation des organes de gestion et de contrôle ainsi qu'à la gestion informatique du centre à travers des outils modernes de sécurisation des recettes.

L'appui de l'Etat en personnels soignants et administratifs qualifiés ainsi que le concours des différents partenaires ont été également soulignés.

Malgré ces résultats encourageants, des défis demeurent encore, notamment en matière de mobilisation des ressources et d'équipements complémentaires. Pour l'année 2026, les responsables du CHP s'engagent à poursuivre les réformes entamées afin de renforcer davantage les performances et la satisfaction des usagers.



Des participants

Le président du Conseil d'administration du CHP Sotouboua, Gnanguissa Plibam et le directeur du CHP, Agbaguede Alassane ont encouragé le personnel à améliorer davantage l'accueil des patients et à continuer à œuvrer inlassablement pour offrir des soins de qualité aux populations.

La rencontre a vu la participation du directeur régional de la Santé de la Centrale, Dr N'djao Akawulu et des autorités locales.
ATOP/BTP/MEK/BV

HAHO /PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL :
DES JOURNALISTES OUTILLES SUR LES BONNES PRATIQUES A NOTSE



Les participants

Notsè, 25 fév. (ATOP) - Des professionnels de médias publics et privés de la région Maritime ont participé, le mardi 24 février à Notsè, à un atelier d'information et de sensibilisation sur le « rôle des médias dans la vulgarisation des bonnes pratiques en matière de protection des données à caractère personnel ».

Cette rencontre est initiée par l'Instance de protection des données à caractère personnel (IPDCP). Elle vise à impliquer les professionnels des médias dans

le processus de protection des droits des citoyens à travers une collecte judicieuse et le traitement adéquat des données à caractère personnel. Elle entend également attirer l'attention des participants sur la nécessité de se conformer aux textes juridiques de protection des données à caractère personnel au Togo.

Les participants ont été renseignés sur la cadre juridique de la protection des données à caractère personnel, les pouvoirs dévolus à l'Instance de protection des données à caractère personnel au Togo notamment : le pouvoir d'injonction, de contrôle et de sanction en cas de non-respect des procédures règlementaire. Ils ont également échangé sur les conduites à tenir face à la publication des données personnelles sur les réseaux sociaux et leurs responsabilités dans le traitement de ses données.

Pour le conseiller technique à l'IPDCP, Awui Talla Hervé, les médias manipulent quotidiennement les données de localisation, les documents administratifs, ou biométries qui contiennent des données à caractère personnel notamment : les images, le son et les adresses. Il les a invités à mettre en application les connaissances reçues afin de mieux accompagner l'IPDCP dans sa mission.

Le directeur de cabinet de la Haute autorité d'audiovisuelle et de la communication (HAAC), Yao Olivier a au nom de son institution, rassuré de l'accompagnement des professionnels des médias dans leurs rôle d'éducateur de la société dans le cadre de la protection des données personnelles. Il a également encouragé l'IPDCP à poursuivre sa noble mission d'éveille et de sensibilisation.

Créée en 2019, l'IPDC veille et accompagne les citoyens sur les droits et obligations liés à la protection des données à caractère personnel. ATOP/ YM/GMM



ATOP
Pour vos articles, reportages
Nous contacter.

Actualités, Proximité

+228 22 21 25 07 / +228 90 15 36 32

atoptogo1@gmail.com

www.atop.tg



TÔNE/FACILITER L'ACCES DES FEMMES HANDICAPEES AUX TOILETTES : **L'A2HP-S ECHANGE AVEC LES AUTORITES LOCALES ET ENTREPRISES DE BTP**

Dapaong, 25 fév. (ATOP) – L'Association des femmes et filles handicapées vaillantes des Savanes (A2HV-S) a échangé avec les autorités locales et responsables d'entreprises de Bâtiment travaux publics (BTP) de la commune Tône 1 sur la prise en compte du handicap dans les politiques et plans d'affaires, le mardi 24 février à Dapaong.

Cette rencontre est couplée du lancement du projet « Plaidoyer pour le confort quotidien des femmes handicapées (accès aux toilettes) » appuyé par la coopération allemande à travers la GIZ ProEmploi+. Le but est d'amener les décideurs à renforcer l'application des cadres législatifs existants, à mobiliser des ressources techniques et financières pour la construction d'infrastructures adaptées, et à promouvoir une gouvernance inclusive garantissant le respect des droits et de la dignité des femmes handicapées.



Les participants

La rencontre a permis de sensibiliser les autorités locales sur leurs responsabilités légales et morales en matière d'accessibilité des infrastructures publiques et de solliciter l'engagement des entreprises de BTP à adopter des pratiques inclusives en matière de handicap dans la commune d'ici juin 2026. Les participants ont été entretenus également sur les normes d'accessibilité et de conception inclusive pour une intégration du handicap dans les politiques de construction des plans d'affaires et projets d'aménagement urbain.

Le maire de la commune Tône 1, Mme Léne Nanwabe Mélanie a salué l'engagement et la détermination de l'A2HV-S qui, à travers ce projet, met en lumière une problématique trop souvent négligée. « Pour de nombreuses femmes handicapées, la quête de toilette accessible est un véritable calvaire qui freine leur éducation, leur emploi et leur vie sociale. L'inaccessibilité, notamment dans les lieux publics et privés constitue une forme de discrimination silencieuse », a-t-elle souligné. Mme Léne a sollicité l'expertise des acteurs de BTP pour concevoir et fournir des solutions techniques simples durables et moins coûteuses afin de rendre le confort possible pour tous. « Ce qui est offert aux personnes valides doit également être accessible aux personnes handicapées », a-t-elle soutenu.



Les acteurs présents à la rencontre

impliqués pour leur engagement à œuvrer pour l'épanouissement des femmes handicapées.

Une projection de vidéo sur les conditions de vie des femmes handicapées dans la localité et conférence de presse sur les contours du projet ont meublé la rencontre. ATOP/TKA/JK/DHK

LACS/SANTE :

UN BLOC OPERATOIRE PEDIATRIQUE RECEPTIONNE AU CHP ADJIDO-ANEHO

Aného, 25 fév. (ATOP) - Le Centre hospitalier préfectoral (CHP) Adjido d'Aného a réceptionné, le mardi 24 février, un nouveau bloc opératoire pédiatrique moderne.



Le nouveau bloc opératoire pédiatrique réceptionné



Coupure du ruban

Cette nouvelle infrastructure rénovée est équipée de matériels modernes adaptés aux interventions chirurgicales pédiatriques, répondant aux normes et standards de sécurité, et de qualité en vigueur. Elle est destinée à la prise en charge gratuite des enfants souffrant de malformations congénitales, telles les fentes labio-palatines ainsi que d'autres pathologies nécessitant une prise en charge chirurgicale spécialisée.

Ce projet porté par la direction hospitalière du CHP Adjido-Aného est rendu possible grâce au financement de l'ONG internationale « Smile Train » basée en New-York aux États Unis d'Amérique en partenariat avec Kids OR. L'objectif est de renforcer la capacité du plateau technique de CHP Adjido-Aného pour permettre aux enfants de bénéficier des interventions chirurgicales sécurisées et dans des conditions optimales. Cette infrastructure sanitaire permettra de réduire considérablement les évacuations sanitaires et d'améliorer la prise en charge rapide des urgences chirurgicales chez les enfants. Elle contribuera également à diminuer la mortalité infantile liée aux pathologies nécessitant une intervention chirurgicale spécialisée.

La directrice générale des études, de la planification et de l'information sanitaire, Dr Nayo-Apetsianyi Josée, a indiqué que cette réalisation s'inscrit dans la dynamique de la politique nationale de renforcement du plateau technique des formations sanitaires et d'amélioration de l'accès aux soins de qualité pour tous. « Cet événement marque une étape importante dans le renforcement de notre système de santé et dans notre engagement constant à offrir des soins de qualité à tous les enfants du Togo, sans distinction et sans exclusion », a-t-elle indiqué. Dr Nayo-Apetsianyi a exhorté le personnel à plus de responsabilité et à faire du joyau, un espace d'excellence, d'humanisme et de rigueur professionnelle.



Plateau technique du bloc

Le préfet des Lacs, Bénissan-Tétévi Datè et l'adjoint au maire de la commune Lacs 1, Agossou Kangni Kouévi ont apprécié cette action de générosité de l'ONG Smile Train

qui vient en appui aux efforts du gouvernement en termes de promotion de la santé infantile. Ils ont exprimé leur reconnaissance aux bienfaiteurs et lancé un appel au personnel du CHP à prendre soin du joyau.

Pour le représentant de l'ONG Smile Train, M. Geth Maiga, il s'agit d'un appui concret à la communauté, mais aussi un symbole de leur engagement en faveur de la santé infantile. Selon lui, cette infrastructure moderne va améliorer la sécurité, l'efficacité et surtout les résultats des patients. Il a signifié que cette action s'appuie sur une philosophie claire de sa structure, celle de renforcer durablement les capacités locales en accompagnant les professionnels de la santé dans les pays et sur une vision simple et ambitieuse : un monde où chacun peut accéder au sein de sa propre communauté à des soins de qualité entièrement gratuits. « En offrant une infrastructure fiable, nous renforçons l'autonomie clinique des chirurgiens et donnons aux enfants de meilleures chances de mener une vie saine et productrice », a-t-il Maiga.

ATOP/DK/KYA

DES MUSULMANS NECESSITEUX DE LA COMMUNE AGOE-NYIVE 1 BENEFICIENT DES KITS ALIMENTAIRES

Agoè-Nyivé, 25 fév. (ATOP) - 215 kits alimentaires du partenaire Baitulmaal ont été distribués aux musulmans nécessiteux et handicapés de la commune Agoè-Nyivé 1, le mardi 24 février.



Les nécessiteux avec leur kit



La remise officielle du don

Le don est composé des sacs de riz de 25 kg, des sachets de sucre de 2 kg, des sachets d'arachide de 2 kg, des sachets de farine de maïs de 5 kg, des sachets d'haricots de 5 kg, des sachets de 500 g de sel, des tomates en boîte de 400 g et des paquets de Lipton. Cette action vise à soutenir les musulmans vulnérables de la commune en ce mois de Ramadan.

L'occasion a aussi permis de sensibiliser les femmes enceintes et allaitantes sur le complément alimentaire dénommé B-Prote, composé de la protéine et qui renforce les cellules des femmes enceintes et allaitantes du fer. Ces femmes ont, en plus du kit alimentaire, reçu une boîte du complément pour une santé parfaite.

Le représentant du partenaire baitulmaal, M. Babadjara Houcham a rappelé que ce geste vient soutenir les musulmans nécessiteux en cette période de Ramadan de bien prier et jeuner. Il les a invités à respecter les piliers de l'islam et à s'aimer mutuellement. M. Babadjara Houcham a remercié le Président du Conseil qui œuvre pour la paix et le développement du pays.

Les bénéficiaires ont exprimé leur reconnaissance au donateur pour ce geste indéfectible de chaque année qui comble leurs familles de joie, implorant ainsi, la miséricorde d'Allah sur lui.

ATOP/ASA/DHK

SPORTS

CHAMPIONNAT NATIONAL D114^e JOURNÉE :

LA PHASE RETOUR DEMARRE ENTRE CONFIRMATIONS ET SURPRISES

Lomé, 25 fév. (ATOP) – Après une courte trêve, le championnat national de première division D1 a repris ses droits ce week-end avec la 14^e journée. Un acte qui s'inscrit dans la continuité d'une saison déjà très disputée à mi-parcours, marquée par le leadership de l'ASCK et une lutte serrée à tous les étages du classement. Six rencontres se sont déroulées les 21 et 22 février, tandis que l'ultime affiche opposant Sémassi FC au FC Espoir doit sceller cette journée ce lundi 23 février au stade municipal.

Une reprise timide mais riche en enseignements

Le coup d'envoi de cette 14^e journée a été donné samedi au stade Omnisports de Lomé avec un duel serré entre l'Étoile Filante et l'AS OTR. Le Shooting Star a arraché la victoire (1-0) grâce à un but contre son camp de Kossi Iréné Dzoka, offrant aux Bleus un succès précieux pour entamer positivement la phase retour.

Dimanche, la rencontre la plus prolifique s'est disputée au stade Wélou où l'ASCK a confirmé son statut de prétendant sérieux au titre en s'imposant 3 – 1 face au Dynamic Togolais. Pourtant, les visiteurs avaient ouvert le score dès la 13^e minute par M'bothe Kadinam Kpatoumbi. Mais la réaction des Chauffeurs de la Kozah fut implacable : Komi Arnaud Komlavi (32^e), Abdoul Razak Coulibaly (57^e) et César Souhoumé (73^e) ont successivement renversé la vapeur.

Au stade de Gbossimé, l'AS Tambo a réalisé une belle opération en dominant l'AC Barracuda (2-0). L'homme du match se nomme Hoeanou Oulougbeignon, auteur d'un doublé aux 16^e et 63^e minutes, confirmant l'efficacité offensive de la formation de Datcha.

Des matchs fermés et une victoire arrachée dans les derniers instants

Plusieurs rencontres ont été marquées par une grande prudence tactique. C'est le cas du duel entre Entente II et AS Binah, qui s'est soldé par un nul vierge au Stade Omnisports de Lomé, tout comme la confrontation entre Gbohloessu et Unisport au Stade municipal Anani Chardey d'Aného.

A Kpalimé, en revanche, le suspense a duré jusqu'au bout. ASKO a arraché les trois points (1-0) face à Gomido grâce à Souleymane Coulibaly, buteur à la toute dernière minute du temps réglementaire (90'). Un succès tardif mais capital pour les Kondona, qui restent solidement engagés dans la course aux premières places.

Le rideau tombera avec Sémassi – Espoir

La 14^e journée a connu son épilogue ce lundi 23 février avec l'affiche entre Sémassi FC et le FC Espoir. Une confrontation particulièrement attendue, tant pour son enjeu sportif que pour la nécessité, pour les deux équipes, de bien lancer leur phase retour après une première moitié de saison contrastée. La rencontre s'est finalement soldée par un match nul (1-1), un résultat qui reflète l'équilibre observé entre les deux formations au terme d'une opposition disputée.

Une phase retour qui s'annonce intense

Cette reprise confirme que la phase retour devrait être marquée par une bataille acharnée aussi bien pour le titre que pour le maintien. Les premières tendances observées ce week-end illustrent une compétition où chaque point pèsera lourd dans l'économie générale du championnat.

Entre confirmations des cadors, réveil de certaines formations et matchs verrouillés, la D1 Lonato reprend ainsi sa marche avec la promesse d'un second acte sous haute tension, où régularité et efficacité pourraient faire la différence dans la conquête des objectifs. ATOP (Cellule de communication

UFOA – A/ COMPETITIONS :

UN CALENDRIER AMBITIEUX AXE SUR LA JEUNESSE ET LES FEMMES

Le Caire, (CAF) – La Zone A de l'Union ouest-africaine de football a dévoilé un calendrier ambitieux de six compétitions pour 2026, marqué par le retour de la célèbre Coupe Amílcar Cabral, qui sera accueillie par la Guinée du 15 au 30 août.

Cette annonce confirme une année chargée de compétitions de jeunesse, féminines et seniors dans six pays de la sous-région, renforçant l'engagement de l'UFOA – A à développer le football local et à renforcer l'intégration régionale.

La renaissance de la Coupe Amílcar Cabral marque le développement le plus symbolique du calendrier. Autrefois une compétition phare du football ouest-africain, le tournoi était resté inactif pendant plusieurs années. Sa réintégration est considérée comme une étape majeure dans la revitalisation de la compétition pour les joueurs locaux. La Guinée est chargée d'accueillir l'édition 2026, qui réunira les neuf nations membres du UFOA – A : le Cap-Vert, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Liberia, le Mali, le Sénégal et la Sierra Leone.

Le directeur exécutif de la UFOA – A, Mapathe Gaye, a décrit la compétition comme centrale dans l'identité footballistique de la région. « Cette Coupe représentait l'identité de la Zone A. La relancer renforce également l'intégration entre les pays membres de la UFOA – A », a-t-il déclaré.

Le tournoi se tiendra désormais tous les deux ans et se positionne comme une plateforme de haut niveau pour les joueurs locaux, servant de plateforme viable pour les joueurs locaux afin de mettre en valeur leurs talents, la Cabral Cup devrait gagner en importance.

Au-delà de l'événement principal, le programme 2026 de UFOA – A met fortement l'accent sur le football jeunesse et féminin.

La Guinée-Bissau accueillera le tournoi zonal féminin des moins de 20 ans du 1er au 20 mars, tandis que la Gambie organisera les qualifications pour la Ligue des champions féminine de la CAF du 25 juillet au 9 août.

Le Sénégal a été sélectionné pour accueillir le tournoi de qualification de la Coupe d'Afrique des Nations des moins de 17 ans du 1er au 20 septembre, offrant ainsi une voie clé aux nouveaux talents de la région.

Le Mali organisera le tournoi de qualification des moins de 20 ans du 6 au 26 octobre, et le Liberia accueillera le tournoi de qualification des filles des moins de 15 ans du 21 au 28 novembre.

Le calendrier structuré reflète la stratégie plus large de la UFOA – A visant à renforcer les parcours compétitifs du niveau local au niveau senior, tout en assurant une exposition internationale régulière pour les clubs et équipes nationales de la zone. Avec six tournois au cours de l'année et le retour symbolique de l'une des compétitions les plus légendaires d'Afrique de l'Ouest, 2026 promet d'être une période déterminante pour le développement du football dans la zone A de la UFOA – A. CAF



Copyright, ATOP. Tous droits réservés